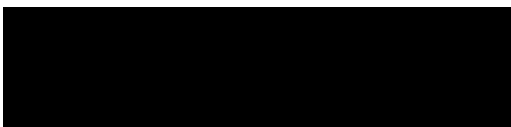


PAR COURRIEL

Québec, le 16 septembre 2025



Objet : Demande d'accès aux documents
N/Réf. : 1847 00/2025-2026.144



Nous donnons suite à votre demande d'accès reçue le 11 août dernier dans laquelle vous demandez de recevoir une copie des documents que vous décrivez comme suit :

- « Dans le cadre de ses consultations pour une nouvelle politique nationale de soutien à domicile, Mme Sonia Bélanger, ministre responsable des Aînés, a soutenu dans un communiqué diffusé par son cabinet du 14 mai 2025 qu'il y a eu "consultation d'une centaine d'acteurs et d'organismes venant de toutes les sphères de la société (réseau public, organismes communautaires, organisme sans but lucratif, syndicats, secteur privé, associations et ordres professionnels, usagers, usagères et personnes proches aidantes) [...]." Ce faisant :
- Recevoir une compilation/liste des groupes consultés, et si possible, la date ou les dates de rencontre.
 - En second, recevoir la liste complète des mémoires/avis présentés au ministère/cabinet et l'accès à ceux-ci en format PDF. » (sic).

À cet égard nous vous transmettons sous l'onglet 1, les documents répondant au premier point de votre demande.

D'autre part, nous vous informons que les documents concernant le 2e point ne peuvent vous être communiqués puisqu'ils appartiennent au cabinet du ministre en vertu de l'article 34 de la Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels (Loi en annexe).

... 2

Veillez noter que vous pouvez demander à la Commission d'accès à l'information du Québec de réviser cette décision, et ce, dans les trente (30) jours suivant la date de la présente lettre. Vous trouverez de plus amples informations à l'adresse suivante:

<https://www.cai.gouv.qc.ca/citoyens/recours-devant-la-commission/concernant-lacces-aux-documents-dorganismes-publiss/>

Veillez agréer, [REDACTED], l'expression de nos sentiments les meilleurs.

La responsable de l'accès à l'information,

[REDACTED]

Josée Martel

p. j. 2

N/Réf. : 25-GA-00150